

Guide du COMPOSTAGE

Jardinez au naturel !

PRÉAMBULE



Œuvrer pour le développement durable est un enjeu fondamental. Le Conseil départemental de l'Aisne est engagé dans un plan de prévention des déchets. Ce plan définit de multiples actions à développer afin de réduire notre production de déchets.

Ce guide a été élaboré en concertation avec les acteurs du territoire : associations environnementales, collectivités locales, guides composteurs, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) des Hauts-de-France. et le Conseil régional des Hauts-de-France. Il est destiné à permettre l'initiation et le perfectionnement de la pratique du compostage à domicile. Ce guide a également pour objectif de vous présenter des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

**LE COMPOSTAGE À DOMICILE ET LE JARDINAGE AU NATUREL
CONTRIBUENT À ALLÉGER NOS POUBELLES.**



Ces pratiques permettent de diminuer et de valoriser naturellement, chez soi, ses déchets biodégradables produits quotidiennement : épluchures, marc de café, fleurs fanées, tontes de pelouse, feuilles mortes... Ces déchets représentent à eux seuls 32% du contenu de nos ordures ménagères résiduelles et 73 kg/hab de

déchets végétaux ont été collectés en 2012 dans l'Aisne. Par ces pratiques, la collecte d'une partie de ces déchets est évitée et l'environnement est préservé. Le compostage permet aussi d'obtenir du compost, un amendement gratuit et de qualité pour les plantes en rendant le sol plus fertile.

SOMMAIRE

Qu'est-ce que le compostage ? Pourquoi composter ?	3
Quels déchets composter ?	4
Quels déchets ne pas composter ?	5
Règles à respecter pour réussir votre compost	6
Comment réussir votre compost ?	7
Comment composter ?	8
Comment utiliser votre compost ?	9
Pour aller plus loin, jardinez au naturel	10
Des maux, des remèdes	11
Besoin d'un conseil, contactez un guide composteur !	12

QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ET POURQUOI COMPOSTER ?



LE COMPOSTAGE, ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le compostage est un processus naturel de décomposition de matières organiques (feuilles, épluchures...) en présence d'eau et d'oxygène, sous l'action des organismes vivants (bactéries, champignons, vers de terre...). Le produit obtenu, appelé compost, est un amendement de qualité pour les plantes en rendant le sol plus fertile.

POURQUOI COMPOSTER ?

Composter à domicile ses déchets biodégradables est bénéfique pour son jardin et l'environnement.



Le compost, un amendement gratuit et de qualité, permet de :

- favoriser la croissance des plantes par l'apport d'éléments nutritifs,
 - augmenter la résistance des plantes aux maladies,
 - offrir au sol une meilleure perméabilité à l'eau et à l'air.

Le compost contribue à la préservation de notre environnement :

- valoriser chez soi une multitude de déchets (tonte, épluchures...),
 - réduire le recours au transport et au traitement des déchets,
 - limiter ses déplacements en déchèterie.



QUELS DÉCHETS COMPOSTER



**COMPOST PERFORMANT = MÉLANGE DE DÉCHETS
AZOTÉS + DÉCHETS CARBONÉS**

ÇA SE COMPOSTE !



A LA MAISON

Déchets humides riches en azote: épluchures (fruits et légumes), restes de repas (riz, pâtes, légumes...), fleurs et plantes d'intérieur.



Déchets secs riches en carbone : coquilles d'œufs concassées, marc et filtre de café, thé en sachet (brut) ou en vrac, papiers usagés (essuie-tout, journaux sans encres chimiques, serviettes papier), sciures et copeaux de bois (attention au bois traité).



AU JARDIN

Déchets humides riches en azote: fleurs fanées, tontes de gazon, mauvaises herbes non grainées, fumier.



Déchets secs riches en carbone : feuilles mortes, herbe sèche, paille et foin, branches de petite taille.



QUELS DÉCHETS NE PAS COMPOSTER



ÇA NE SE COMPOSTE PAS !



A LA MAISON

Noyaux, pelures d'agrumes, sauces, graisses et huiles, litière d'animaux de compagnie, couches-culottes, poussières, mégots de cigarettes, plastiques, métaux et verre.



AU JARDIN

Végétaux atteints d'une maladie, déchets de jardin traités chimiquement, mauvaises herbes montées en graine, tailles de conifères (thuyas, cyprès...), fougères, terre, pierres, gravats, sable.

ÇA SE COMPOSTE MAIS...



Feuilles de lauriers et de noyers, os et coquillages peuvent être compostés après les avoir finement broyés (pour les compostier il faut les broyer finement), restes de viandes et poissons (ils risquent d'attirer les animaux et de générer de mauvaises odeurs), os et coquillages (ils se dégradent très lentement).



RÈGLES À RESPECTER

QUELS OUTILS ? POUR COMPOSTER ?

Les outils habituels du jardinier suffisent !

UN RÉCIPIENT
comme une poubelle ou un seau,
pour recueillir les déchets de maison

UN ARROSOIR
pour humidifier le compost

UNE FOURCHE
pour brasser le compost

UN SÉCATEUR
pour réduire en petits morceaux
les déchets volumineux,
voire **UN BROYEUR** si
la quantité à traiter le justifie

UNE BROUETTE
pour transporter le compost

Choisissez un endroit **semi-ombragé**, à l'**abri du vent** et pas **trop éloigné de la maison**.
Déposez vos déchets à même le sol pour permettre la colonisation par les organismes
vivants présents dans le sol.

4 RÈGLES D'OR POUR UN COMPOST AU TOP !



1 - DIVERSIFIEZ !

Diversifiez les apports ! En mélangeant des déchets riches en azote avec d'autres riches en carbone, les organismes vivants bénéficient d'une nourriture variée.

Certaines saisons apportent des quantités importantes d'un même type de déchets (gazon, feuilles mortes...) qui risquent de perturber l'équilibre du compost. Stockez ces déchets et incorporez-les progressivement au compost ou valorisez-les par une autre pratique comme le paillage.

2 - AÉREZ !

Au cours du compostage, les micro-organismes ont besoin d'oxygène pour respirer. Il est donc nécessaire de mélanger régulièrement pendant quelques minutes et avec une simple fourche. Ce brassage peut avoir lieu à chaque apport ou tous les 15 jours.

3 - HUMIDIFIEZ !

Trop d'humidité empêche l'aération ce qui freine le compostage et peut entraîner des mauvaises odeurs. Au contraire, un manque d'eau assèche les déchets faisant mourir les micro-organismes et arrêtant le processus.

Testez l'humidité c'est facile !

Pressez le compost en formation dans votre main

Si des gouttes se forment sans ruisseler, c'est parfait !

4 - RÉDUISEZ !

Les déchets volumineux peuvent être compostés, mais il est recommandé de les sectionner ou de les broyer pour faciliter leur dégradation par les micro-organismes et réduire l'encombrement.



COMMENT COMPOSTER



EN TAS OU EN BAC CHOISISSEZ VOTRE CAMP!

Selon la place disponible, la quantité de déchets ou le temps dont vous disposez, vous avez le choix entre le compostage en tas ou en bac.

EN TAS



Plutôt adapté aux grands jardins (+ 1 000 m²), le compostage en tas d'une hauteur

variable (0,5 à 1,5 m) permet de regrouper directement les déchets sur le sol.



EN BAC

Le bac peut être en plastique, en bois ou fabriqué avec des matériaux de récupération (palettes,

planches...). Adapté aux petits espaces, il convient aux jardins de - de 1 000 m².



- pas de contrainte de volume
- utilisation, brassage et surveillance aisés
- intervention réduite (le manque ou l'excès d'eau est compensé par la pluie ou l'évaporation, le risque d'asphyxie est limité par l'aération naturelle), mais surveillance régulière nécessaire



- soumis aux aléas climatiques donc décomposition irrégulière et plus lente (8 à 10 mois)
- à la portée d'animaux indésirables (chats, chiens, rongeurs)
- Nécessité de stocker feuilles, copeaux de bois à côté de votre tas pour faciliter vos mélanges et l'équilibre Azote/Carbone



- à l'abri des aléas climatiques donc décomposition régulière et plus rapide (6 à 8 mois)
- hors de portée des animaux indésirables (chats, chiens, rongeurs)



- contrainte de volume
- confinement des déchets : utilisation, brassage et surveillance malaisés
- surveillance plus fréquente qu'en tas pour éviter les dérives (sécheresse, pourrissement nauséabond)

COMMENT UTILISER VOTRE COMPOST ?



AVANT MATURITÉ

Le compost jeune présente un aspect grossier avec des déchets facilement reconnaissables.

► **Utilisation en paillis** en le disposant sur la terre, au pied des arbres ou sur des cultures bien avancées. Toutefois, avant de l'incorporer dans le sol, attendez plusieurs semaines voire mois car ce compost immature peut nuire aux jeunes plants.



A MATURITÉ

Le compost mûr présente un aspect homogène, une couleur sombre et une agréable odeur de terre de forêt. Les déchets d'origine ne sont plus identifiables excepté certains déchets difficiles à composter (coquilles d'œuf, morceaux de bois...).

► **Utilisation en support de culture :**

vous l'utiliserez pour repoter vos plantes. Le compost doit être mélangé avec de la terre, à raison d'1/3 de compost pour 2/3 de terre, car la majorité des plantes ne supportent pas d'être plantées directement dans le compost

► **Utilisation en amendement organique :** vous l'incorporez dans les 5 à 15 premiers centimètres du sol dans votre potager ou au pied des arbres.

USAGE DE COMPOST PAR TYPE DE PLANTE

APPORT NUL

- Légumes à faibles besoins : ail, oignon, échalote, mâche, navet, radis...

APPORT MOYEN : 1 À 3 KG/M²/AN

- Rosiers
- Arbres fruitiers
- Fleurs annuelles
- Légumes aux besoins moyens : betterave, carotte, haricot, laitue, persil...

APPORT IMPORTANT : 3 À 5 KG/M²/AN

- Fraisier, framboisier, groseillier
- Légumes à forts besoins : chou, épinard, poireau, pomme de terre, tomate...

LE JARDINAGE AU NATUREL



• LE PAILLAGE

Recouvrir le sol de débris végétaux au pied des haies, plantations de massifs et sur le potager avec des feuilles mortes, tontes de pelouse, paille... permet de :

- enrichir le sol en matière organique et en nutriments,
- maintenir l'humidité du sol en été et le protéger contre le gel en hiver,
- empêcher le développement des herbes indésirables.

► Des cendres de bois au pied des rosiers repousseront les limaces.

• LE MULCHING

Grâce à la fonction mulching adaptée sur une tondeuse, l'herbe, broyée finement, est laissée sur place. Elle se dégrade rapidement et en se décomposant, elle fertilise naturellement la pelouse.

► Rien à ramasser ni à éliminer !

• DES PLANTES COUVRE-SOL

Ces plantes (muguet, millepertuis, lierre...) occupent opportunément l'espace, elles ralentissent et limitent alors l'apparition de mauvaises herbes.

► En remplaçant la pelouse, elles réduisent l'espace à tondre.

• LES PRÉPARATIONS VÉGÉTALES

Ce sont par exemple le purin d'ortie, de consoude, de prêle, décoction d'ail, infusion de tanaisie.

► Ces remèdes naturels sont élaborés à partir de végétaux réputés pour venir au secours d'autres plantes.





• L'AMÉNAGEMENT

Plusieurs techniques d'aménagement permettent de réduire les déchets comme : semer un gazon à croissance lente, gérer son herbe en prairie de fauche et non en pelouse, favoriser les plantations à développement lent (camélias, rhododendrons, prunus...), limiter les végétaux produisant beaucoup de déchets verts (cuprès, thuyas, lauriers palmes...).

► Aménager son jardin pour réduire les déchets verts

• LA TONTE NATURELLE

Allier l'utile à l'agréable en faisant tondre votre propriété par... un animal ! Cochon d'inde, chèvre naine pour de petites surfaces, mouton, oie ou âne si vous voyez grand.

► L'animal se nourrit de l'herbe : pas de tonte, pas de déchets à éliminer !

• LES ENGRAIS VERTS

Les engrais verts sont aussi un moyen de faire appel à la nature plutôt qu'aux engrais chimiques pour nourrir vos fleurs et vos légumes. Les engrais verts sont des plantes cultivées, sans être récoltées : moutarde, phacélie, trèfle, sarrasin...

► Les engrais verts apportent de la matière organique et facilitent l'aération et l'irrigation du sol.



DES MAUX DES REMÈDES !



SYMPTÔME	CAUSES	REMÈDES
Odeur « d'œuf pourri »	Manque d'air et trop d'eau	Mélanger les matières et apporter des déchets secs
Odeur d'ammoniaque	Excès de matières riches en azote	Rajouter au mélange des matières riches en carbone
Présence de moisissures blanches	Compost trop sec	Ajouter des déchets humides et arroser légèrement
Présence de mouches bleutées	Présence de viande ou de poisson	Renoncer à composter ces déchets
Des animaux sont attirés par le compost	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais recouvrement des déchets de cuisine - Présence de matières non recommandées 	<ul style="list-style-type: none"> - Recouvrir constamment les déchets de cuisine par d'autres déchets - Enlever les matières non recommandées





BESOIN D'UN CONSEIL, CONTACTEZ UN GUIDE !

A l'initiative du Conseil départemental, un réseau de "guides composteurs" s'est constitué dans le département de l'Aisne. Ces citoyens volontaires prodiguent des conseils à leur voisinage sur la pratique du compostage à domicile. Pour solliciter un guide composteur, obtenez ses coordonnées en envoyant un courriel à geodomia@aisne.fr ou preventiondechets@aisne.fr ou en téléphonant au Conseil départemental 03 23 24 87 87 ou encore à votre collectivité en charge de la collecte des déchets ménagers.

COORDONNÉES :

Nom _____

Ville _____

Tél. _____

Courriel _____

Nom _____

Ville _____

Tél. _____

Courriel _____



POUR EN SAVOIR PLUS!



Centre de ressources en environnement
33 rue des Victimes de Comportet
02000 Merlieux et Fouquerolles
www.geodomia.com

CONSULTEZ LES OUVRAGES :

**Compost et paillage au jardin,
recycler, fertiliser**
de D. PEPIN

**Comment faire son compost
et ses engrais**
de N. VIALARD

Ce guide vous
est remis par :



Avec le soutien de :

